



Plénière du 26 avril 2022

Membres présents : MM. Serge BOURGEOIS, Jean-Christophe BRUNET, Dominique CLOCHARD, Nicolas COPERTINO, Renal COTTET, Laurent HURST, Jamel KOUROGHLI, Philippe MASSONNEAU, Johnny MENANTEAU, Nicolas MILLET, Patrick MOREAU, Jean Pierre SORIGNET, Yohann TEXIER, Christian VALDEC.

Membres excusés : MM. Éric CRÉMADES, Gérard DOYEN.

Membres absents : MM. Aurélien GRIZON. Bastien JAUNEAU, Jean-Christophe LAMONTAGNE.

Membres invités excusés : MM. Jean François DECHAUX (président de la commission du statut de l'arbitrage), Guillaume VOISIN (président du club de ST GEORGES DES COTEAUX).

Début de réunion : 19h00.

1. Approbation du procès-verbal n°9 du 22 février 2022.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Informations du président.

Arnaud LE FLOCH a été retenu pour participer à la finale régionale du festival U13 à GUJAN MESTRAS.

M. Nicolas MILLET précise aux membres présents, que la liste des candidats éligibles aux examens théoriques d'arbitres régionaux, est parvenue à la commission régionale d'arbitrage. Les noms sont indiqués sur le procès-verbal n°11 du bureau.

3. Point sur les effectifs et observations.

Effectifs :

3 arbitres fédéraux, 25 régionaux, 128 départementaux.

Nous comptons 8 arbitres en année sabbatique et 2 blessés de longue durée.

Depuis quelques weekends, nous constatons un nombre important d'indisponibilités d'arbitres qui perturbent le bon fonctionnement des désignations.



C.D ARBITRAGE

Observations :

	Observations faites	Observations à faire	Observations totales	% réalisées
D1 Elite	9	3	12	75,00%
D1	14	1	15	93,33%
D2 Gpe A	8	2	10	80,00%
D2 Gpe B	10	2	12	83,33%
D2 Gpe C	9	3	12	75,00%
D3	9	14	23	39,13%
AD1	4	4	8	50,00%
AD2	22	2	24	91,67%
TOTAL	85	31	116	73,28%

4 Effectifs cibles pour la prochaine saison :

1 Poule de D1 - 12 équipes

Effectif cible en D1 : 14 arbitres répartis en 2 groupes

GROUPE A	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
<u>Observateurs</u>	
1	
2	
3	

GROUPE B	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
<u>Observateurs</u>	
1	
2	
3	



C.D ARBITRAGE

2 Poules de D2 de 14 équipes chacunes

Effectif cible en D2 : 24 arbitres répartis en 4 groupes

GROUPE A	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
Observateurs	
1	
2	

GROUPE B	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
Observateurs	
1	
2	

GROUPE C	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
Observateurs	
1	
2	

GROUPE D	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
Observateurs	
1	
2	

4 Poules de D3 de 14 équipes chacunes

Effectif cible en D3 : 40 arbitres - 1 groupe unique

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	

Observateurs = n'importe quel membre de CDA ou arbitre de ligue

10 Poules de D4 de X équipes chacunes

Effectif cible en D4 : le reste des arbitres non compris dans ces 3 divisions

Observateurs = n'importe quel membre de CDA ou arbitre de ligue



C.D ARBITRAGE

Concernant le classement des arbitres pour la catégorie D3, il ne pourra pas être connu au terme de cette saison du fait que l'ensemble de toutes les observations ne pourra pas être terminé à temps. Celles-ci se poursuivront au début de la saison prochaine et le classement définitif dans cette catégorie, sera établi début octobre. Chaque arbitre en sera informé individuellement par courrier électronique avec le détail de ses notes.

4 Courriers.

Courriel du club de A. des Anciens de l'AVENIR Maritime de LALEU LA PALLICE en date du 5 avril, pris connaissance. Le joueur ne souhaite plus effectuer ses activités d'intérêt général. L'information a été transmise à la commission régionale de discipline pour suite à donner.

Courriel de M. Romain COQUELIN. Pris connaissance. Les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage.

5 Tour de table.

M. Jean -Pierre SORIGNET fait état des modifications qu'il a dû opérer le dernier weekend à la suite du nombre important de forfaits et en particulier en championnat départemental 2.

Pas d'autres observations, la séance est levée à 21h45.

Nicolas MILLET

Jean Christophe BRUNET

Le président de la CDA

Le secrétaire de la CDA